

Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière - Brain Canada

Prix Turnbull-Tator pour la recherche sur les lésions médullaires et commotions cérébrales

Appel de demandes (AD)

À propos de la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière

Au départ, la Fondation avait pour mission d'encourager le public à reconnaître et à financer la recherche canadienne de calibre mondial dans le domaine des neurosciences, notamment en ce qui a trait au soin des lésions médullaires. Ce champ d'intérêt inclut maintenant les lésions médullaires et cérébrales, dont les commotions cérébrales. Les percées en neuroscience offrent aujourd'hui bon espoir de rétablir le système nerveux endommagé, ce qui a inspirée Barbara Turnbull à écrire son autobiographie intitulée « Looking in the Mirror ». Des recherches plus poussées ouvriront de nouvelles pistes pour réparer ou régénérer une moelle épinière ou un cerveau après un accident. Ce faisant, de tels progrès amélioreront largement la qualité de vie des gens souffrant d'un traumatisme neurologique, tout en réduisant le coût des soins et du soutien qu'ils reçoivent.

La Fondation cherche à sensibiliser le public à l'importance de financer les synergies privilégiant la recherche collaborative d'excellence, d'établir des initiatives stratégiques de coopération entre établissements et fondations aux intérêts complémentaires, dont la Fondation Brain Canada, et de subventionner les travaux de recherche sur les lésions médullaires et cérébrales de qualité exceptionnelle qui ont cours au Canada.

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal. Depuis vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, de manière à investir de façon plus éclairée dans des recherches sur le cerveau, axées sur des résultats précis qui profiteront aux patients et à leur famille.

La Fondation Brain Canada recueille et fait fructifier des fonds auprès d'une variété de donateurs et partenaires, notamment des particuliers, des entreprises, des fondations, des établissements de recherche, des organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé ainsi que des organismes provinciaux. À ce jour, la Fondation Brain Canada et ses partenaires ont investi 250 millions de dollars dans 300 projets de recherche partout au pays.

Pour plus de renseignements, visitez notre site Internet : www.braincanada.ca/fr

Table des matières

Table des matières.....	2
Contexte.....	3
Renseignements sur le prix.....	4
Cérémonie de remise de prix.....	4
Portée	4
Admissibilité.....	4
Utilisation des fonds	5
Critères d'évaluation	6
Processus d'examen	6
Comment présenter une demande	6
Calendrier	6
Sections de la demande.....	6
Confidentialité et propriété intellectuelle.....	7
Rapports, communications et évaluation.....	7
Renseignements supplémentaires	8

Note. Le masculin est utilisé dans ce document pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

Contexte

Le prix Turnbull-Tator a été établi en 2001 en l'honneur de Barbara Turnbull, et était originalement connu sous le nom de Prix Barbara Turnbull, en reconnaissance de son œuvre pour la sensibilisation sur les lésions médullaires et la promotion de l'excellence de la recherche canadienne dans ce domaine. De 2001 à 2015, le prix annuel de la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière a été financé en partenariat avec la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière, la Fondation Brain Canada et l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies (INSMT), membre des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Ce prix prestigieux a été accordé au meilleur chercheur sur la moelle épinière, en se basant sur les résultats du programme de subventions de fonctionnement des IRSC.

Barbara a été victime d'une blessure sévère par balle en 1983, lors d'un vol à main armée, ce qui a entraîné une quadriplégie. Ne se laissant pas décourager par sa situation, elle a poursuivi sa carrière en journalisme tout en militant pour la cause de la recherche fondamentale sur les traumatismes neurologiques au Canada. Elle cherchait également à supporter l'amélioration des méthodes de réadaptation et leur accès pour les gens aux prises avec un grave traumatisme neurologique. En juillet 2015, Barbara Turnbull a été nommée membre de l'Ordre du Canada en reconnaissance de sa contribution au service du pays.

A partir de cette année, la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière et la Fondation Brain Canada souhaite étendre la portée du prix aux traumatismes cérébraux et commotions cérébrales. De plus, il récompensera désormais une publication récente à fort impact dans ces domaines de recherche.

Par conséquent, les partenaires ont décidé de changer le nom du prix pour témoigner de la relation très étroite, du sens du bien commun et de l'alignement des missions entre Barbara Turnbull et son neurochirurgien, le Dr Charles Tator, un ami proche, mentor et collègue dans plusieurs efforts de sensibilisation aux impacts des blessures médullaires, ainsi qu'à leur prévention et traitement. Ils ont également œuvré sur la compréhension de la nature, du diagnostic et du traitement des commotions et traumatismes cérébraux.

Dr Tator a agi à titre de président de la division de neurochirurgie de l'Université de Toronto de 1989 à 1999. Pendant cette période, son principal domaine de recherche était les lésions de la moelle épinière et leur traitement. Il est détenteur de la chaire de recherche Campeau-Tator à l'Université de Toronto. Ses intérêts cliniques ont depuis évolué. En plus de l'étude des soins aigus des traumatismes médullaires et cérébraux, il travaille également sur les commotions cérébrales, un sujet sur lequel il s'est exprimé publiquement et fréquemment. Dr Tator est le Directeur du Centre canadien des commotions cérébrales de l'Institut Krembil de l'hôpital Toronto Western. Dr Tator est un fervent défenseur de l'éducation du public sur la prévention des blessures, en particulier dans les sports et les loisirs. En 1992, il a fondé Think First Canada / Penser d'Abord, une fondation pour la prévention des blessures, dont il a assuré la présidence jusqu'en 2007. Il a publié l'article Commotions et leurs conséquences : méthodes diagnostics, gestion et prévention. Dr Tator a été investi en 2000 en tant que membre de l'Ordre du Canada. Il a été récompensé en 2017 avec une promotion au sein de l'ordre, au grade d'officier de l'Ordre du Canada. Il a été nommé au Temple de la renommée médicale canadienne en 2009. En 2003, il a été intronisé au Temple de la renommée Terry Fox et en 2017, au Panthéon des sports canadiens.

Une lésion médullaire survient lors d'un accident (comme une chute ou un accident d'automobile), ou une maladie (comme une tumeur ou le spina bifida) qui endommage la moelle épinière jusqu'à causer une paralysie partielle ou totale. Au Canada, environ 86 000 personnes vivent avec une lésion médullaire et

4 300 personnes viennent grossir leurs rangs chaque année. Environ la moitié des cas résulte d'un accident, tandis que l'autre moitié est attribuable à une maladie (source : Fondation Rick Hansen).

La gravité des traumatismes cérébraux varie de la simple commotion cérébrale jusqu'à de graves atteintes aux tissus cérébraux, mais dans tous les cas, il peut en résulter des complications à long terme et même la mort. Les accidents d'automobile sont souvent en cause, ainsi que les chutes chez les aînés, les accidents en milieu de travail, la violence conjugale, les sports et les activités récréatives. Les symptômes incluent notamment les maux de tête, les troubles cognitifs, la nausée, des troubles de vision ou du sommeil, les changements d'humeur et plus encore. Les commotions cérébrales sont la première cause d'invalidité en importance au Canada, faisant environ 200 000 victimes chaque année.

Enfin, les lésions médullaires et cérébrales détériorent énormément la productivité, la santé, la qualité de vie et le bien-être de ceux qui en souffrent. Dans cette perspective, la recherche devient un moteur de découverte qui permettra d'améliorer le sort des gens aux prises avec un traumatisme neurologique.

Renseignements sur le prix

Ce prix de 50 000 \$ récompensera un chercheur canadien ayant publié des travaux de recherche exceptionnels dans le domaine des lésions médullaires et cérébrales (y compris les commotions cérébrales) au cours des deux dernières années (entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 mars 2019). La Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière et la Fondation Brain Canada fourniront chacune 25 000 \$. Il est prévu que le concours soit lancé sur une base annuelle.

Cérémonie de remise de prix

Afin de sensibiliser le public aux retombées de la recherche sur les lésions médullaires et cérébrales, le lauréat devra se rendre disponible pour une cérémonie de remise de prix afin de mettre en valeur l'importance des progrès scientifiques dans ce domaine et la qualité de la recherche accomplie au Canada. Il est possible que les médias couvrent l'événement.

Portée

Le sujet de la publication peut toucher n'importe quel aspect de ces deux domaines de recherche, entre autres :

- la recherche clinique et fondamentale;
- les mécanismes cellulaires et moléculaires d'une lésion et son rétablissement;
- les mécanismes du contrôle neural;
- la découverte et la validation de traitements et de dispositifs médicaux;
- les réseaux neuronaux et la neuroplasticité;
- le développement embryonnaire des systèmes connexes;
- l'implication sur d'autres maladies et troubles neurologiques;
- les stratégies de réadaptation;
- le transfert des connaissances ou les activités de dissémination de l'information.

Admissibilité

- Sont admissibles les autocandidatures (limitées à une seule par personne) et les candidatures présentées par un collègue, un mentor ou un superviseur. Les auteurs seniors sont invités à présenter la candidature d'étudiants gradués ou de stagiaires postdoctoraux. Il est important de noter que la publication ne peut être soumise qu'une seule fois par concours.

- Les candidats doivent être l'auteur d'un article publié (ou accepté pour publication) entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 mars 2019. Ils doivent également avoir été rattachés à un établissement canadien au moment de la publication. Les articles comportant plusieurs premiers co-auteurs seront pris en considération. Sont admissibles à ce prix tous les chercheurs actifs, peu importe le stade de leur carrière, ainsi que les étudiants gradués et les stagiaires postdoctoraux. Les candidats doivent œuvrer au sein d'un établissement canadien pendant toute la durée du prix (à titre de chercheur, d'étudiant gradué ou de stagiaire postdoctoral au moment de déposer la candidature).
- Il doit s'agir d'un article de recherche original paru dans un journal à portée internationale avec revue par des pairs.
- Le sujet de l'article et ses conclusions doivent manifestement concerner les lésions médullaires et cérébrales, y compris les commotions cérébrales.

Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs de la recherche dans un établissement canadien. Ce prix n'est pas renouvelable.

Coûts admissibles

Si le candidat occupe un poste d'enseignement et de recherche universitaire, le prix Turnbull-Tator pourra servir à financer :

- le coût de la recherche et du transfert de connaissances;
- les fournitures et le matériel;
- les services externes et frais d'utilisation;
- l'entretien d'équipement essentiel;
- les frais de déplacement du chercheur principal et des stagiaires afin de présenter leurs résultats;
- les coûts de publication;
- la rémunération du personnel technique;
- les bourses aux étudiants et stagiaires;
- l'équipement.

Coûts non admissibles

- le salaire ou les honoraires professionnels du chercheur principal;
- les coûts indirects et frais généraux.

À noter : Cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez consulter la Fondation Brain Canada au sujet de toute autre dépense, afin que les partenaires puissent en déterminer l'admissibilité. La Fondation Brain Canada gère cette bourse au nom des deux partenaires, mais toute question d'importance fera l'objet d'une discussion avec la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière afin qu'une décision soit prise conjointement.

Si le candidat est un étudiant gradué ou un stagiaire postdoctoral, le prix doit servir pour le paiement d'une bourse. La bourse octroyée aux étudiants gradués totalisera 25 000 \$ par année pour une période de deux ans. La bourse octroyée aux postdoctorants totalisera 50 000 \$ pour une durée d'une année. Un stagiaire peut toucher une autre bourse, à condition que sa rémunération annuelle totale ne dépasse pas 40 000 \$ (étudiant gradué) ou 60 000 \$ (postdoctorant). Un bénéficiaire qui accepte une autre bourse faisant en sorte qu'il dépasse le plafond de revenu établi dans les conditions d'admissibilité doit immédiatement en aviser la Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche

sur la moelle épinière. Les bailleurs de fonds pourraient décider d'appliquer la différence aux coûts directement reliés au projet de recherche (fournitures, déplacements pour des conférences et autres dépenses raisonnables).

Critères d'évaluation

Les demandes seront évaluées en fonction des critères suivants:

- Résultats innovants qui marquent une percée importante dans le domaine de recherche visé et qui ont le potentiel d'ouvrir de nouvelles perspectives;
- Retombées concrètes sur la compréhension des lésions médullaires et cérébrales, leur diagnostic et leur traitement;
- Indicateur d'impact de la publication (nombre de citations);
- Pertinence et importance du journal pour le public cible des résultats de la recherche;
- Nouveaux projets et collaborations qui découlent de cette publication, le cas échéant.

Processus d'examen

La Fondation Brain Canada sera responsable du processus d'évaluation. Les candidatures admissibles seront examinées par au moins deux membres du comité d'évaluation. Celui-ci sera composé d'experts provenant du Canada et de l'étranger possédant une expertise pertinente dans le domaine des lésions médullaires et cérébrales. Le président et les membres du comité ne pourront évaluer aucune candidature qui les place en conflit d'intérêts.

Le comité d'évaluation discutera des candidatures ayant reçu les scores les plus élevés des deux évaluateurs assignés à la demande pour établir le classement final de chaque candidature. Le comité d'évaluation recommandera à la Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière le meilleur candidat pour recevoir le prix. L'évaluation de la demande par le comité d'évaluation et sa recommandation à la Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière seront sans appel.

Comment présenter une demande

Les candidats sont priés de communiquer avec la Fondation Brain Canada (programs@braincanada.ca) pour obtenir des renseignements concernant le processus de demande et l'admissibilité. Toutes les demandes doivent être transmises à la Fondation Brain Canada par courriel (programs@braincanada.ca) avant 16 h HNE à la date énoncée ci-dessous. La Fondation Brain Canada accusera réception des candidatures dans un délai de deux jours ouvrables. Veuillez écrire à l'adresse programs@braincanada.ca si vous ne recevez pas d'accusé de réception.

Calendrier

Lancement de l'appel de demandes	Le 1 ^{er} avril 2019
Date limite de réception de la demande	16 h HNE, le 20 mai 2019
Avis d'octroi	Juillet 2019
Début du financement	Septembre 2019

Sections de la demande

Les exigences de mise en forme de la demande (sections 1 à 3) sont les suivantes : format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Arial ou Georgia 12 points. Il est

formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages ou de mots, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées.

La demande regroupe les documents suivants, combinés en un seul document en format PDF :

Section 1 : Page couverture (cliquez [ici](#) pour télécharger la page couverture)

- 1) Renseignements sur le candidat (nom, coordonnées et affiliation présente).
- 2) Coordonnées de la personne qui soumet la candidature s'il ne s'agit pas d'une autocandidature.
- 3) Référence bibliographique complète de la publication (auteurs, titres, nom de la publication, année, volume, numéro, numéros de page).
- 4) Attestation et signatures : Pour être admissible, la demande doit être signée par le candidat (et la personne qui le recommande, le cas échéant). L'auteur senior de la publication doit également signer la demande. Un délégué officiel de l'établissement où œuvre le candidat doit signer la demande, car l'établissement devra gérer le financement. Toutes les pages de signature doivent être déposées à la date limite.

Section 2 : Résumé de la contribution scientifique de la publication et de ses retombées dans le domaine des lésions médullaires et cérébrales (y compris les commotions cérébrales)

Maximum de deux pages

Les renseignements suivants doivent figurer dans la demande:

- Brève description et justification de l'impact qu'a produit cet article dans le domaine concerné, et ce, en fonction des critères d'évaluation présentés plus haut.
- Description précise de l'apport du candidat à ces travaux de recherche.

Section 3 : Sommaire vulgarisé de la contribution scientifique et des retombées

Maximum de 250 mots

Ce texte vulgarisé servira à faire la promotion du prix et doit être facile à comprendre pour le grand public et les patients souffrant d'une lésion médullaire et cérébrale.

Section 4 : version électronique de l'article publié

Confidentialité et propriété intellectuelle

La Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière conserveront tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les membres du comité d'évaluation et les observateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents. Les demandes sélectionnées pour financement seront conservées pour fin de suivi, dans le cadre de l'évaluation finale du Fonds canadien de recherche sur le cerveau.

La Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière ne réclament aucun droit sur la propriété intellectuelle des résultats de la recherche qu'elles financent, et elles s'attendent à ce que les fonds soient utilisés pour créer une propriété intellectuelle mise au point et commercialisée selon les politiques des établissements où se déroulent les travaux de recherche.

Rapports, communications et évaluation

À titre de condition du financement, le lauréat devra fournir, dans les 60 jours après la fin de la période de financement, un bref rapport scientifique décrivant l'utilisation des fonds, y compris toute publication ou

autre réalisation notable, ainsi qu'un état financier. De plus, le lauréat devra participer à au moins une activité de transfert de connaissances dans les 12 mois suivant l'octroi.

Pour permettre à la Fondation Brain Canada de communiquer les bénéfices tangibles que rapporte le Fonds canadien de recherche sur le cerveau à la population canadienne, le lauréat doit communiquer avec la Fondation Brain Canada avant la publication, la parution ou la diffusion publique des résultats probants de la recherche obtenus grâce au prix Turnbull-Tator, de façon à pouvoir préparer un communiqué de presse ou une autre forme de communication. Tout embargo sera strictement respecté.

Toute publication, communiqué ou présentation des résultats de la recherche doit mentionner le financement accordé par la Fondation Brain Canada, Santé Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière, conformément au libellé suivant : « Ce projet a vu le jour, en partie, grâce au soutien financier de la Fondation Brain Canada, par le truchement du Fonds canadien de recherche sur le cerveau, de Santé Canada et de la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière ». Le lauréat doit informer la Fondation Brain Canada à l'avance de toute possibilité prochaine de couverture médiatique ou de communications afin qu'elle puisse ensuite en aviser la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière et Santé Canada. Le récipiendaire doit donner à la Fondation Brain Canada, la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière et à Santé Canada l'occasion de participer à toutes les activités concernant le prix.

À la conclusion du présent Fonds canadien de recherche sur le cerveau, la Fondation Brain Canada voudra faire la preuve que les investissements effectués par le gouvernement fédéral et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière ont donné des résultats exceptionnels. L'incidence de chaque bourse et subvention devra être démontrée. Dans cette perspective, la Fondation Brain Canada pourrait exiger une mise à jour sur les progrès importants accomplis depuis le rapport de fin de projet.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour toutes questions:

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme et le processus de demande du prix Turnbull-Tator, veuillez écrire à programs@braincanada.ca.
- Pour en apprendre davantage sur la Fondation Brain Canada et le Fonds canadien de recherche sur le cerveau, visitez le site <https://braincanada.ca/fr/>.